

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Affectation des résultats –
Budget lotissement 2023

Date de convocation :
28 mars 2024

Date de séance :
11 avril 2024

Date d'affichage :
18 avril 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 38

Membres votants : 45

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

N° 50/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle de réunion de PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

MMES BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, DIRUY,
ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LEMAIRE, CERNEY,
MRS DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, VIGNON,
DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, LOGNON,
DELAFOSSÉ, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC,
FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE,
BELLAREDJ, HENRY, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD,
GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

MMES LEBRUN, CAPRON, MINET, LICOUR, ALEXANDRE,
MRS PINCHON, LEITAO, ALEXANDRE, LEULIER, GAILLARD, MADANI
BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, DUCROTOY, LEBLANC D,
LEBLANC JM.

*M LEITAO donne pouvoir à MME DUFRENOY,
M GAILLARD donne pouvoir à MME DIRUY
MME LEBRUN donne pouvoir à M DELAFOSSÉ
M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY
MME MINET donne pouvoir à MME DE ALMEIDA
M DUCROTOY donne pouvoir à MME CERNEY
MME ALEXANDRE donne pouvoir à M GROSSEL*

Secrétaire de séance : MME DE ALMEIDA

La séance étant ouverte,

Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2023.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023.

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-470 023,28 €		146 198,16 €	- €	- €	-323 825,12 €
FONCT	2466 051,60 €	- €	-316 572,98 €	- €		2 149 478,62 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2023	2 149 478,62 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 149 478,62 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Pour à l'unanimité,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 16 avril 2024 et de sa publication le 18 avril 2024.